Expérimentation Canon d'Or

Compte-rendu de la réunion du 23 mai 2023



Le 23 mai 2023 s'est tenue la 7ème réunion du comité de suivi de l'expérimentation Canon d'Or. Cette réunion fut l'occasion d'aborder les premiers retours des membres du comité sur les effets de la seconde phase de l'expérimentation. Un tour de table a permis d'évoquer les observations des personnes présentes, avant d'échanger dans un second temps sur les prochaines étapes de l'expérimentation. Ce temps a notamment permis de préciser l'organisation de la restitution de ces observations et le projet qui en sera issu, qui sera réalisée durant différents temps entre la fin du mois de juin et l'assemblée de quartier du 6 juillet. 16 membres du comité de suivi étaient présents.

Le tour de table : un apaisement du climat au sein du quartier, et des observations attentives des changements sur la circulation au Canon d'Or

Il a été constaté qu'avec l'arrivée de la phase 2 de l'expérimentation et l'introduction d'un sens unique continu avenue Becquart, le climat s'est apaisé dans le quartier du Canon d'Or. Ce sens unique continu en remplacement du schéma en tête-bêche va davantage en faveur d'un compromis, ce qui explique que les tensions se font moins nombreuses. Le plan de circulation apparaît dorénavant comme plus lisible, et limite les détours pour une partie des automobilistes, venant du Pont Royal et souhaitant se rendre vers le centre-ville. Par ailleurs, le fait de retrouver une rangée de stationnement à l'extrémité de l'avenue Becquart est présenté comme une satisfaction pour de nombreux riverains proches de cette partie de l'avenue. Un membre du comité s'est interrogé sur ce nouveau schéma et ses conséquences sur l'utilisation des modes de déplacement doux : est-ce que ce nouveau plan de circulation encourage réellement à se passer plus régulièrement de sa voiture ?

Si la situation apparaît comme plus apaisée que durant la première phase, il a toutefois été signalé que certains effets négatifs observés durant cette dernière ne se voient limités, de fait, qu'à certaines heures de la journée. Rue de Lille, les encombrements restent nombreux le matin lors des départs vers les lieux de travail, bien qu'une réduction du trafic ait été constatée le soir, sans pour autant revenir aux flux enregistrés avant la pandémie du Covid. Le trafic élevé le matin se ressent également avenue Bailly-Ducroquet, où le partage de la voie vers la rue de Lille se fait difficile. Il y est impossible de doubler les cyclistes, qui se sentent pressés par les voitures qui les suivent.

Les déplacements des cyclistes restent qualitatifs avenue Becquart selon l'Association Droit au

Vélo, qui ajoute néanmoins qu'il est dommage que certaines écluses brisent la continuité de la circulation des vélos en ne permettant plus le passage derrière elles. Pour certains membres du comité de suivi, il y a une impression de voir moins de vélos avenue Becquart, par rapport à la première phase de l'expérimentation. La cohabitation semble plus difficile au moment de se rapprocher du Bourg, malgré les voies cyclables continues tracées à l'extrémité de l'avenue Becquart et rue de l'Abbé Lemire, surtout entre les bus et les vélos. Il est tout-de-même souligné que cette situation est plus souhaitable que celle antérieure aux expérimentations.

Il est remarqué de façon quasi-unanime au sein du comité de suivi que les circulations de bus sont à l'origine de gênes et de dangers. La vitesse de ces bus est de nouveau mentionnée, et il a été signalé des confusions de la part de certains chauffeurs empruntant l'avenue Becquart à contre-sens au lieu de la rue de l'Abbé Lemire.

En continuité, il est à mentionner que le nouveau sens de circulation expérimenté en phase 2 est à l'origine d'insatisfactions de la part des riverains de la rue de l'Abbé Lemire. Il a été jugé dommage que l'implantation d'un nouvel arrêt n'ait pas été discutée avec les habitants de la rue ou débattu au sein du comité de suivi. Ce choix d'implantation a ensuite été justifié par Gilles Dumez : cet arrêt a été installé à l'un des seuls emplacements où il ne longerait pas le trottoir donnant directement sur la façade d'une maison. De plus, sa position, à proximité immédiate de l'ancien arrêt remplacé, dessert de manière aussi efficace le centre-ville de Lambersart que son prédécesseur à quelques mètres près. Le positionnement de l'arrêt à une distance si proche de l'intersection entre la rue de l'Abbé Lemire et la rue du Bourg a cependant surpris les membres du comité de suivi, qui souhaitent connaître si les règlementations existantes et futures sur le sujet permettront le maintien de l'arrêt à terme. Outre le sujet de l'arrêt de bus, des nuisances comparables à celles précédemment signalées avenue Becquart sur la circulation des bus sont relevées rue de l'Abbé Lemire : nuisances sonores, vibrations des façades, et girations difficiles aux intersections donnant un sentiment d'insécurité.

Sur le sujet des préoccupations liées à l'activité commerciale le long de l'avenue Becquart, il a été souligné l'accueil positif suscité par l'arrivée de places de stationnement à durée limitée pour les usagers des commerces. Cependant, des contrôles plus réguliers sur l'occupation de ces places est souhaitable. Les baisses de chiffre d'affaires et de fréquentation restent malheureusement constatées malgré le changement de phase et le retour d'une part du trafic avenue Becquart. Une hausse de fréquentation ne se retrouve qu'au sein de la pharmacie de l'avenue, et dans certains commerces mais uniquement pour leur activité liée aux relais-colis. Pour les boulangeries, il a été signalé que les ventes étaient moins régulières, et donc plus difficiles à anticiper, il n'y a plus réellement de journée-type permettant de s'organiser. Il a également été souligné que les commerçants de l'avenue ont tous refusé l'aide financière récemment proposée par la municipalité, souhaitant davantage que le plan de circulation définitivement choisi tienne compte de leur activité.

La concertation continue : les dernières étapes de

l'expérimentation avant la restitution



Comité de suivi du 23 mai

22 au 28 mai: semaine de comptage

1^{er} juin: remise en liane du questionnaire déplacements



Comité de suivi du 22 juin

Les membres du comité de suivi donnent un avis sur la solution à privilégier à la fin de l'expérimentation



29 juin: Conseil municipal

La solution retenue est présentée lors du conseil municipal



6 iuillet: Assemblée de quartier

La solution retenue est discutée durant le temps du jeudi soir de l'assemblée de quartier



8 iuillet: Assemblée de quartier

Des échanges complémentaires sur le calendrier du projet, ses aménagements, et la gestion des périodes de travaux seront réalisés sous forme d'ateliers

Des dernières étapes majeures doivent être réalisées avant de restituer les conclusions des phases test effectuées. Une dernière réunion du comité de suivi aura lieu le 22 juin. Avec l'aide des chiffres issus des mesures de trafic effectuées au cours du mois de juin, les membres du comité pourront y transmettre leurs dernières observations et leur avis avant la fin de l'expérimentation. Ce sera ensuite au conseil municipal de rendre sa décision, le 29 juin. L'ultime étape de l'expérimentation sera, quant à elle, franchie le 6 juillet à l'occasion de l'assemblée de quartier. Cette dernière sera l'occasion de présenter le plan de circulation retenu au terme des deux phases expérimentées, et d'échanger sur les suites du projet avec les habitants du Canon d'Or.

Avant que l'expérimentation n'arrive à son terme, les usagers du quartier du Canon d'Or pourront de nouveau transmettre un retour d'expérience sur leurs déplacements grâce à un questionnaire. Identique à celui proposé à la fin de la première phase de l'expérimentation, il permettra à chacun de participer à la décision finale qui sera prise par le conseil municipal à la fin du mois de juin.



